

Le descriptif du Wald-Cube et des options – modèle 44 + 14



Prix : 107.000 € HTVA

Le Wald-Cube est composé de matériaux locaux, d'origine naturelle ou recyclables. Les parois sont en ossature bois de résineux provenant essentiellement des Ardennes et isolées avec de la paille. Le Wald-Cube est un pavillon préfabriqué livré sur site, gros-œuvre fermé et isolé. L'OSB est la finition intérieure et un bardage en bois est la finition extérieure.

Le Wald-Cube a un caractère passif grâce à son isolation et répond aux normes en vigueur (Q-Zen). Il peut répondre aux critères de bâtiment passif en termes de consommation de chauffage (Calcul PHPP <15kWh/(m² an)) selon les conditions de l'environnement (orientation, ombrage...) et avec une ventilation mécanique centralisée et une protection solaire. Le Wald-Cube est une construction saine, d'un niveau de confort thermique et acoustique inégalé et durable dans le temps. La garantie décennale est d'application comme toute construction traditionnelle.

Surface intérieure utile : 44 m²

Surface de la terrasse couverte : 14 m²

Surface de l'emprise au sol de la partie habitable : 37.5 m²

Surface totale de l'emprise au sol, murs et terrasse couverte compris : 52 m²

- Le revêtement des murs intérieurs et du sol est fait de panneaux en bois OSB poncés, sans formaldéhyde ajouté (E1), étanches à l'air. Le sol sera à huiler ou recouvrir d'un revêtement par le maître d'ouvrage.
- La finition extérieure des murs au rez-de-chaussée est un bardage en douglas vertical ajouré avec membrane pare-pluie noir.
- La finition extérieure des murs à l'étage est en panneaux de revêtement de texture différenciée type «Trespa».
- Meuble de rangement extérieur.
- Les châssis sont en bois peint en noir, triple vitrage passif, dont un grand coulissant (made in Belgium).
- Les tablettes et encadrements de fenêtres intérieurs sont en bois MDF noir.
- Les plinthes sont en bois OSB.
- Électricité : 6 spots extérieurs avec câblage vers l'intérieur (pas d'installation électrique).
- Il y a 4 percements (sols, murs, ...) pour les arrivées d'eau et électricité. La localisation est à communiquer à EcoLodge en début de fabrication.
- L'escalier pour accéder à l'étage est à claire voie sans main courante.
- Les fondations sont sur pieux.

Les options disponibles pour le Wald-Cube 44 + 14 (fourniture et placement)

1	Bardage extérieur en chêne vertical ajouré avec membrane pare-pluie noir	9 260 €	<input type="checkbox"/>
2	Extension de la terrasse de 11 m ² (avec 2 pieux supplémentaires)	5 650 €	<input type="checkbox"/>
3	Rampe ou escalier d'accès à la terrasse (non conforme pour personnes à mobilité réduite)	1 050 €	<input type="checkbox"/>
4	Garde-corps sur la terrasse sans extension	4 640 €	<input type="checkbox"/>
5	Garde-corps sur la terrasse avec extension (en lien avec option n°2)	5 080 €	<input type="checkbox"/>

Suppléments éventuels à prévoir coordonnés par EcoLodge :

- Le transport qui dépend de la distance entre l'atelier et le terrain, de la facilité d'accès (distance de la route carrossable, largeur de la route,). Terrain difficilement praticable (sol humide, obstacles, végétation, câbles aériens, etc...). Un devis sera fourni selon les contraintes du site.
- Terrain difficile (nappe phréatique, roche, béton...) : allongement des pieux ou plots en béton. Par défaut, la profondeur des pieux prévue dans le sol est d'approximativement 1,6 m mais des rallonges sont souvent nécessaires. En cas de terrain en pente : croix de St-André pour le contreventement entre les pieux.
- Les installations en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- Lorsque le nombre de percements (sols, murs, ...) est supérieur à 4.

Suppléments éventuels à prévoir, non coordonnés par EcoLodge, qui peuvent être réalisés par un de nos partenaires ou par votre entrepreneur :

- Kit système multi-intégré : ventilation, pompe à chaleur pour la production d'eau chaude et de chauffage.
- Traitement des eaux : traitement des eaux de pluies et des eaux usées.
- L'installation électrique et plomberie.
- Le raccord aux réseaux de distribution d'eau, d'électricité et d'égouttage (= les impétrants).
- Les frais d'architecte et de permis d'urbanisme.
- Le coordinateur sécurité-santé.
- L'étude de sol.
- Le géomètre pour le relevé du terrain pour le permis d'urbanisme, le positionnement des pieux et vérification de l'implantation.
- Les équipements de sécurité et prévention incendie (exemple : détecteurs de fumée).
- Cuisine, salle de bain, cloisons intérieures et tout autre mobilier selon l'usage que vous prévoyez.